



AVIS IMPORTANT AUX ORGANISMES

CONFLIT DE TRAVAIL AVEC LES SURVEILLANTS-CONCIERGES

Par la présente, nous désirons vous informer que, malgré les rencontres de négociation entre la Ville et le syndicat des surveillants-concierges, aucune entente n'est intervenue à ce jour. Il est actuellement difficile d'évaluer quand le conflit de travail pourrait se régler. Néanmoins, afin de minimiser les impacts sur vos activités, nous vous suggérons, dès maintenant, de prendre certaines mesures pour l'hiver et le printemps 2014.

1. Nous vous encourageons à renouveler vos ententes actuelles de location de locaux jusqu'au printemps prochain (à la date habituelle de fin de vos activités). Nous vous suggérons de voir la possibilité de faire inscrire une clause d'annulation à vos ententes de réservation de locaux au cas où le conflit de travail se réglerait.
2. Dans le cas où les locaux où vous offrez actuellement vos activités ne seraient pas disponibles, nous vous invitons à voir d'autres alternatives (votre répondant municipal peut vous aider dans vos recherches de locaux).
3. Pour ceux qui ont leurs activités au Cégep régional de Lanaudière, au Collège Saint-Sacrement ou à la Cité du sport, votre répondant fera les démarches afin de valider la disponibilité des locaux.
4. Pour les événements spéciaux, nous prioriserons la relocalisation des activités déjà programmées. Pour de nouvelles activités, vous êtes invités à communiquer avec votre répondant municipal avant d'amorcer des démarches d'organisation.
5. Rapidement, au retour des Fêtes, vous êtes invités à nous acheminer une évaluation des coûts pour vos locations de locaux. Tout comme à l'automne 2013, nous vous verserons une subvention qui sera réajustée à la fin de votre session sur présentation de pièces justificatives. Pour les organismes à qui la Ville aura versé une subvention plus élevée que les coûts de location de locaux, une facture vous sera acheminée.

Nous sommes conscients des impacts malheureux de cette situation et nous en sommes profondément désolés. Nous espérons que la situation reviendra à la normale le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration et vous invitons à nous contacter si vous avez des questions.

La Direction du loisir et de la vie communautaire